



# TEMPS FORTS

**MAI 2022 - AVRIL 2023**

**L'ANNÉE ÉCOULÉE A ÉTÉ L'OCCASION POUR L'UTP D'AFFIRMER SES VALEURS, DE REPRÉSENTER SES ADHÉRENTS, DE MULTIPLIER LES RENCONTRES ET LES INITIATIVES. RETOUR SUR DOUZE MOIS D'ENGAGEMENT EN CINQUANTE DATES CLÉS.**

0 MAI 18

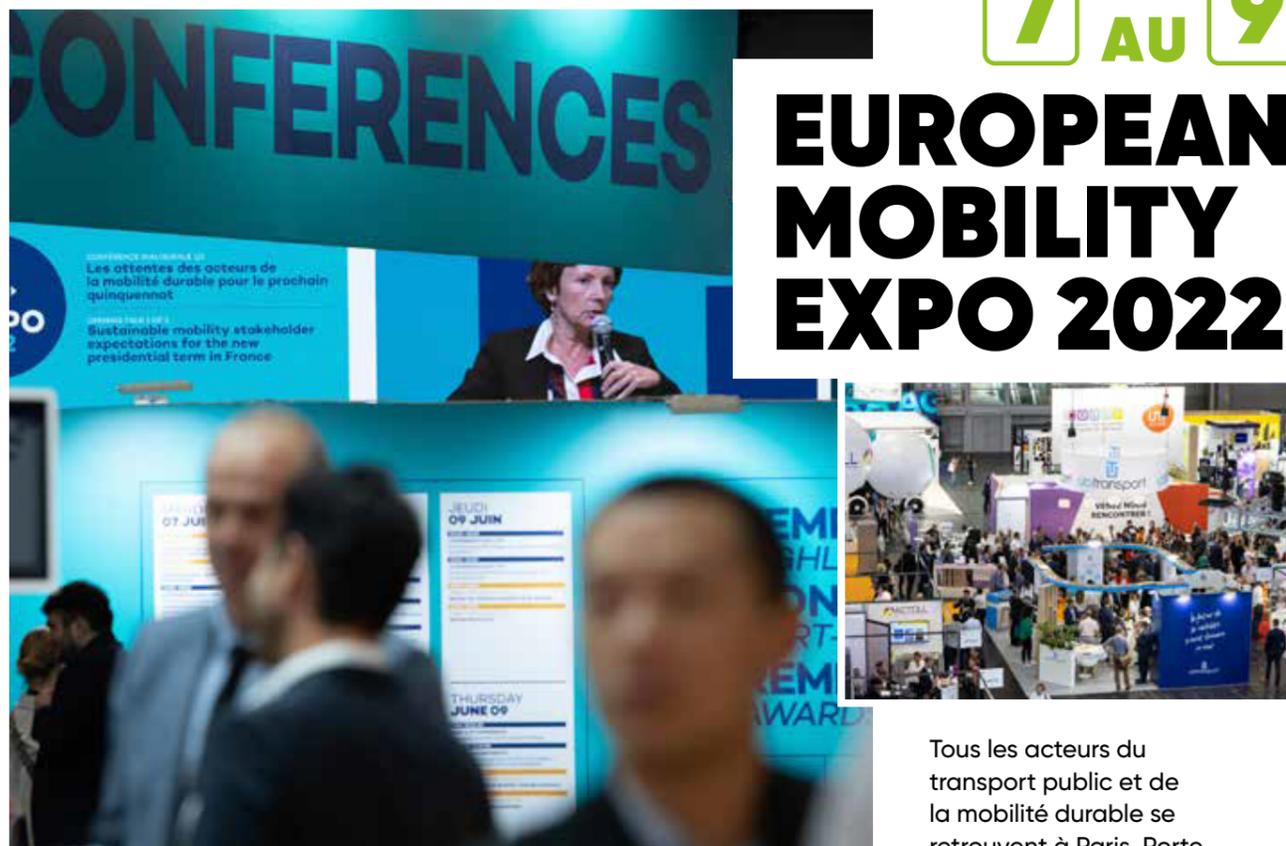
## PLAN DE RÉSILIENCE

L'UTP obtient une série de mesures sectorielles et transversales pour les opérateurs de transports publics et ferroviaires: prix des carburants, TICPE, report des charges fiscales et sociales, dispositif de soutien à hauteur de 26 millions d'euros pour le fret ferroviaire, commande publique et théorie de l'imprévision... Elle présente aux adhérents les modalités pratiques pour en bénéficier.

0 JUIN

7 AU 9

## EUROPEAN MOBILITY EXPO 2022



Tous les acteurs du transport public et de la mobilité durable se retrouvent à Paris, Porte de Versailles. Unique en

France, ce salon d'envergure internationale rassemble l'ensemble du secteur: élus, opérateurs et industriels (constructeurs, bureaux d'études...). Au cœur du salon, des conférences sur les grands enjeux de la mobilité durable: transition énergétique, ouverture à la concurrence, MaaS...



7 AU 9

## CONCOURS DU BUS D'OR

Parallèlement à l'EuMo Expo se déroule le concours national du Bus d'or. Durant ces trois jours, 55 conducteurs présélectionnés dans toute la France sont évalués sur plusieurs épreuves de qualification (QCM, technicité de conduite sur circuit et son impact en termes de développement durable, accessibilité, relation de service en conditions réelles sur une ligne dans Paris). Les 10 prix, dont celui du meilleur conducteur, sont remis le 9 juin au sein de l'European Mobility Expo.



## FRANCE 2030 : L'UTP EST SÉLECTIONNÉE

Dans le cadre de l'appel à projets France 2030, l'UTP est sélectionnée et obtient un financement de 200 000 euros. Ce financement permettra la réalisation de deux diagnostics sur les besoins en compétences et en formation dans les transports urbains et ferroviaires, et d'accompagner les transitions écologiques et numériques.

# 1<sup>ER</sup>



## LA PRISE EN CHARGE DES TITRES DE TRANSPORT PEUT DÉSORMAIS ÊTRE EXONÉRÉE DE COTISATIONS SOCIALES À 75 %

Jusqu'à présent, les employeurs prenaient en charge 50 % de l'abonnement de transport public de leurs salariés et disposaient, en retour, d'une exonération de cotisations et contributions sociales. La Loi de finances rectificative 2022 étend cette exonération jusqu'à 75 % de prise en charge de l'abonnement par l'employeur pour 2022 et 2023.



# 4

## CONFÉRENCE DE PRESSE DE L'UTP



FACE À DE NOMBREUX JOURNALISTES (AFP, 20 MINUTES, LES ÉCHOS, LE MONDE ...), L'UTP PRÉSENTE LES RÉSULTATS DE L'OBSERVATOIRE DE LA MOBILITÉ ET EXPOSE SES ATTENTES.



# 8

## SÉMINAIRE STRATÉGIQUE DE L'UTP AVEC CLÉMENT BEAUNE, MINISTRE CHARGÉ DES TRANSPORTS

Le 8 septembre, l'UTP reçoit Clément Beaune, ministre délégué chargé des Transports, à l'occasion de son séminaire annuel. Pendant ce moment d'échange privilégié, les chefs d'entreprises des transports publics urbains et ferroviaires ont démontré l'intérêt d'investir dans ce secteur du fait des nombreux gains environnementaux et sociétaux à en attendre.



- **Présentation des résultats de l'Observatoire de la mobilité**  
À cinq mois de l'élection présidentielle, l'Observatoire interroge les Français sur leurs habitudes de déplacement, leurs besoins et leurs attentes. Les résultats montrent à quel point le développement des transports publics et ferroviaires est attendu par les Français.



- **Les cinq attentes de l'UTP dans le cadre du projet de Loi de finances 2023**  
Au regard de ces résultats, l'UTP expose ses attentes dans le cadre du projet de Loi de finances pour 2023. Celles-ci s'articulent autour de deux grands axes : des aides d'urgence pour faire face à l'envolée des prix de l'énergie, et des aides à l'investissement pour les transports urbains et ferroviaires.



## MOBILISATION GÉNÉRALE POUR LE RECRUTEMENT RAPIDE DE CONDUCTEURS(TRICES) DE BUS, TRAM ET MÉTRO

Dans un contexte de tensions fortes de recrutement, Olivier Dussopt, ministre du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion, Clément Beaune, ministre délégué chargé des Transports, Jean Bassères, directeur général de Pôle Emploi, et Marie-Ange Debon, présidente de l'UTP, signent des engagements pour faciliter les recrutements dans le secteur. À cette occasion, l'UTP réunit les conducteurs de bus lauréats du Bus d'or pour dévoiler quelques visuels de sa future campagne d'attractivité : « Faites bouger les lignes ». Après un premier échange à l'UTP, c'est avec un bus pelliculé aux couleurs de la future campagne que les lauréats du concours du Bus d'or se rendent au ministère du Travail pour rencontrer les ministres et échanger sur leur métier.



[VOIR LE FILM](#)

23

## SEPT PROPOSITIONS POUR FINANCER LE CHOC D'OFFRE DES TRANSPORTS URBAINS ET FERROVIAIRES

Marie-Ange Debon, la présidente de l'UTP, participe aux Assises du financement des transports franciliens pour la période 2024-2030, coorganisées par Île-de-France Mobilités et la préfecture d'Île-de-France. L'occasion de rappeler la nécessité d'un choc d'offre des transports urbains et ferroviaires et de proposer sept pistes de financement.

